



NOTIFICATION AUX PARTIES

N° 2018/074

Genève, le 16 octobre 2018

CONCERNE:

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Cadre pour faciliter la coordination, la transparence et la responsabilité s'agissant des efforts de renforcement des capacités de la CITES

1. Cette Notification est publiée à la demande des États-Unis d'Amérique
2. Lors de la récente 70ème réunion du Comité permanent (SC70 ; Rosa Khutor, 2018), les États-Unis ont présenté le Document SC70, Doc. 22 et un document d'information associé (Document SC70 Inf. 26) afin d'explorer l'élaboration d'un cadre pour faciliter la coordination, la transparence et la responsabilité s'agissant des efforts de renforcement des capacités de la CITES
3. Le document notait que la capacité des Parties à mettre en œuvre et à faire appliquer la Convention est fondamentale pour son efficacité, à savoir, en veillant à ce que le commerce des espèces inscrites à la CITES soit fait d'une manière légale et durable.
4. Lors de la réunion SC70, le Comité permanent a noté un soutien général pour adopter une approche holistique du renforcement des capacités. Dans le suivi de ces discussions, nous aimerions beaucoup recevoir toute manifestation d'intérêt des Parties intéressées à collaborer à l'élaboration d'un document proposant un tel cadre qui sera soumis à la considération des Parties à la prochaine 18ème réunion de la Conférence des Parties (CpP18 ; Colombo, 2019).
5. De plus, nous aimerions recevoir vos commentaires sur le cadre préliminaire présenté à l'annexe de cette Notification.
6. Veuillez transmettre vos manifestations d'intérêt à collaborer à cet effort ainsi que vos commentaires sur le cadre préliminaire, au plus tard le 19 novembre 2018, à l'Organe de Gestion CITES des États-Unis à Ms. Pamela Scruggs (pamela_scruggs@fws.gov) et Dr. Daphne Carlson Bremer (daphne_carlsonbremer@fws.gov).

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES DE FAUNE
ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Soixante-dixième session du Comité permanent
Genève (Suisse), 1^{er} – 5 octobre 2018

PROPOSITION DE CADRE POUR FACILITER LA COORDINATION, LA TRANSPARENCE ET LA
RESPONSABILITÉ S'AGISSANT DES EFFORTS DE RENFORCEMENT
DES CAPACITÉS DÉPLOYÉS PAR LA CITES

Le présent document a été soumis par le Secrétariat au nom des États-Unis d'Amérique en relation au point 22.2 de l'ordre du jour.*

* Les appellations géographiques employées dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat CITES (ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones, ni quant à leurs frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document incombe exclusivement à son auteur.

Historique

- Le présent document d'information présente la proposition de cadre pour planifier, mettre en œuvre et mesurer de manière plus systématique les efforts de renforcement des capacités déployés par la CITES et visés dans le **document SC70. 22.2, Proposition de cadre pour faciliter la coordination, la transparence et la responsabilité s'agissant des efforts de renforcement des capacités déployés par la CITES**, présentée par les États-Unis.
- La capacité à mettre en œuvre et à faire appliquer la Convention par toutes les Parties est la condition de son efficacité et fait l'objet d'efforts constants, plus particulièrement dans les pays en développement et les économies en transition. Vu l'attention que les donateurs du monde entier portent à la **lutte contre le trafic des espèces sauvages**, et aux ressources supplémentaires qui y sont consacrées, de nouvelles opportunités s'ouvrent pour le renforcement des capacités CITES.
- Ce cadre a été élaboré à l'aide des **Normes ouvertes pour la pratique de la conservation** (Open Standards for the Practice of Conservation), qui est un outil largement utilisé pour planifier et évaluer de manière flexible l'efficacité des actions de conservation.

Points à considérer

- La proposition de cadre a été élaborée pour illustrer sur le plan conceptuel **comment les composantes de la CITES opèrent** de manière à soutenir le commerce légal et durable et à combattre le commerce illicite. La cartographie de la théorie du changement permet aux parties prenantes **d'identifier des points d'intervention stratégiques** en vue de répondre aux besoins des Parties en matière de renforcement des capacités. La proposition de cadre actuelle répond à la fois aux **besoins généraux en matière de capacités** en vue d'une mise en œuvre réussie de la CITES et aux **efforts ciblés de renforcement des capacités** liés à des mesures spécifiques de conformité.
- Cette méthodologie offre la possibilité de **suivre les besoins, les ressources et les progrès** (voir Outil d'évaluation des besoins et de suivi des ressources). L'outil est ancré dans la théorie du changement elle-même et peut être utilisé par les Parties et autres pour hiérarchiser les besoins et les activités en matière de capacités. Il peut ensuite être utilisé au fil du temps pour suivre l'incidence des efforts et progrès en matière de renforcement des capacités aussi bien spécifiques que générales de mise en œuvre. Cet outil peut être adapté aux Parties, au Secrétariat, aux bailleurs de fonds et à d'autres parties. Il ne s'agit pas d'**une autre mesure de conformité**, mais plutôt d'un moyen concis de hiérarchiser, de la manière la plus efficace et la plus efficiente, **les besoins et les activités pour y répondre**. Les exemples présentés dans le présent document d'information, y compris l'Outil, ne le sont qu'à titre d'illustration.

Aperçu de la présente proposition

1. Notre défi collectif
2. Proposition de théorie du changement en vue du renforcement de la CITES
3. Outil d'évaluation des besoins et de suivi des ressources
4. Prochaines étapes

Notre défi collectif

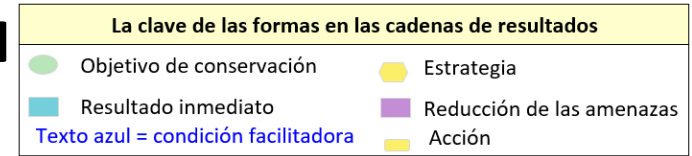
Comment pouvons-nous tirer parti de l'accent mis par les bailleurs de fonds du monde entier sur la lutte contre le trafic des espèces sauvages pour renforcer les capacités CITES dans les domaines suivants :

- la réduction du commerce illicite des espèces aux annexes I et II
- la promotion du commerce durable des espèces à l'annexe II

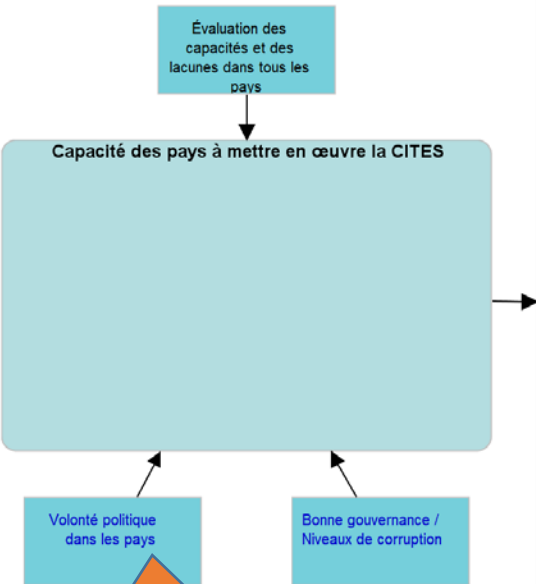
Les États-Unis proposent un cadre fondé sur la théorie du changement, pour :

- Faciliter la coordination, la transparence et la responsabilité des Parties et des bailleurs de fonds
- Identifier les besoins et les investissements en matière de capacité
- Mesurer les progrès accomplis en vue de la réalisation des objectifs communs en matière de capacité

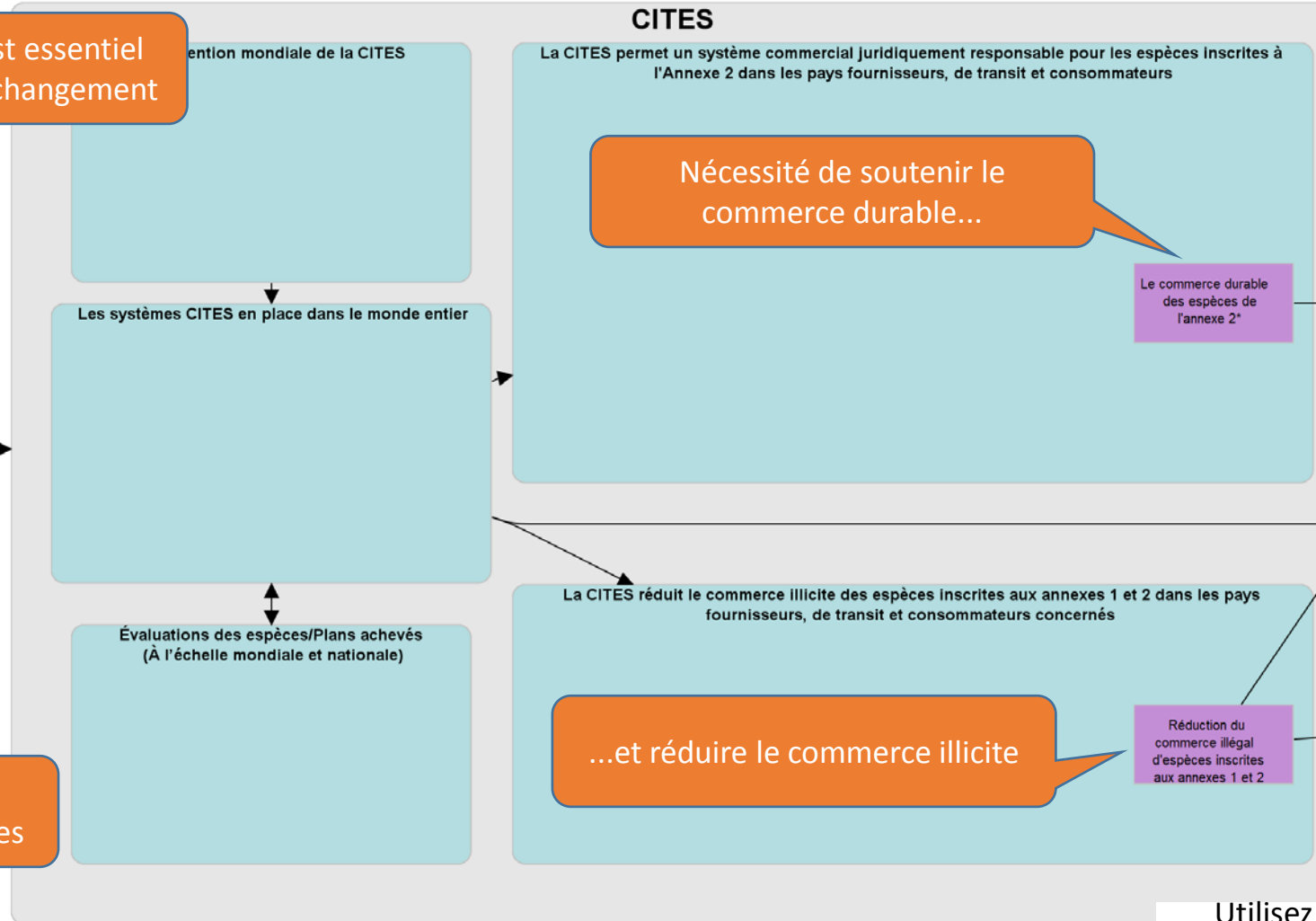
Théorie du changement de haut niveau



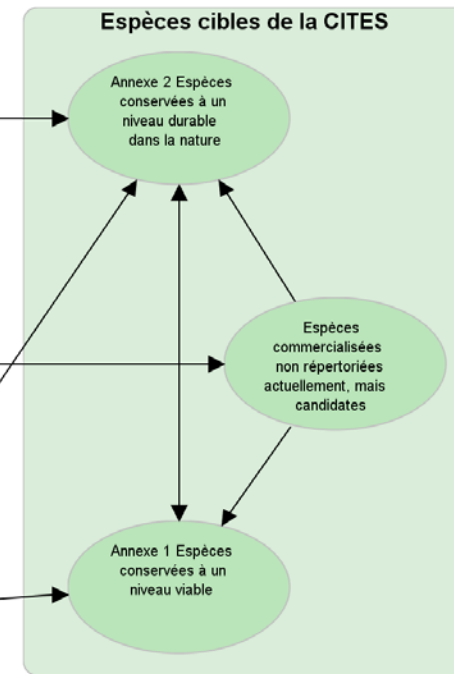
Le renforcement des capacités est essentiel pour l'ensemble de la théorie du changement



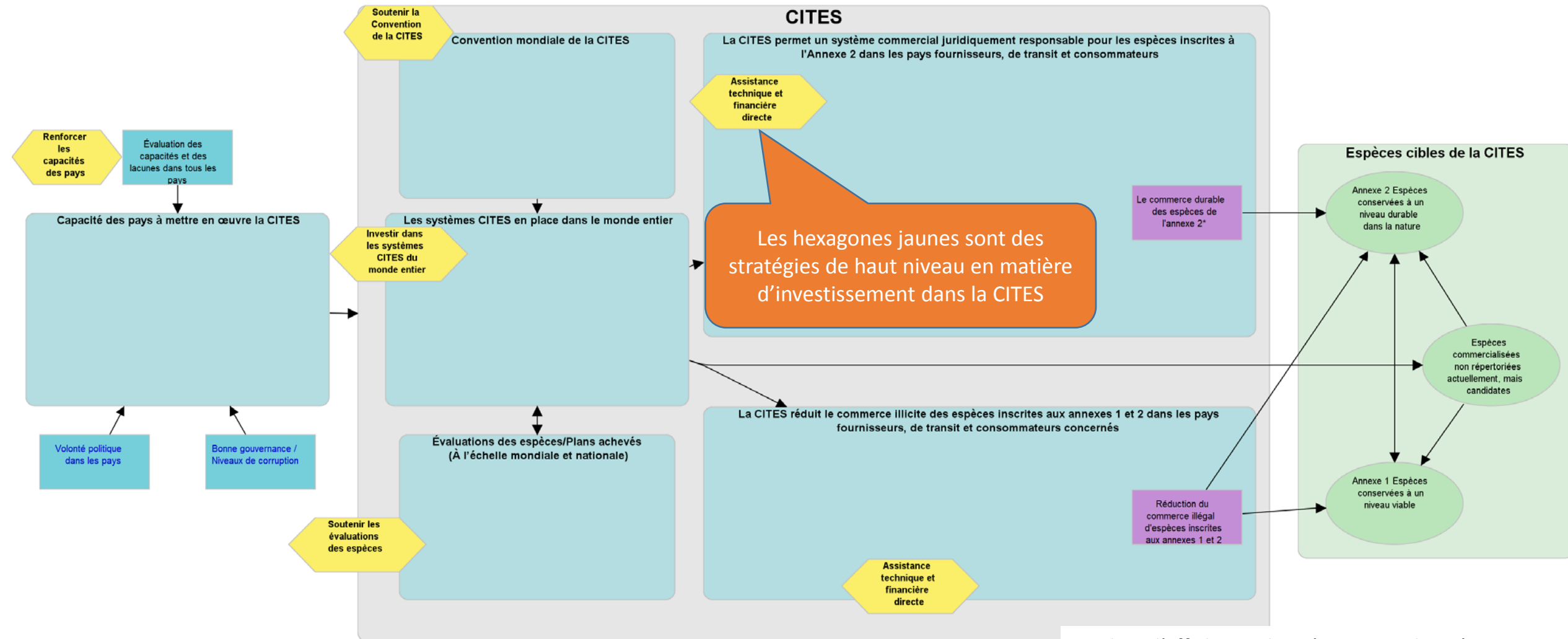
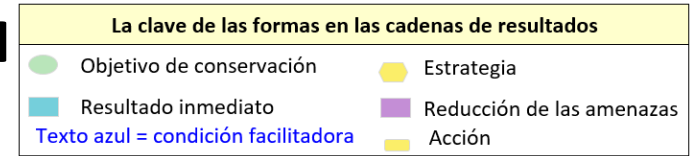
Nécessité de satisfaire aux principales conditions habilitantes



Les cibles représentent notre objectif



Théorie du changement de haut niveau

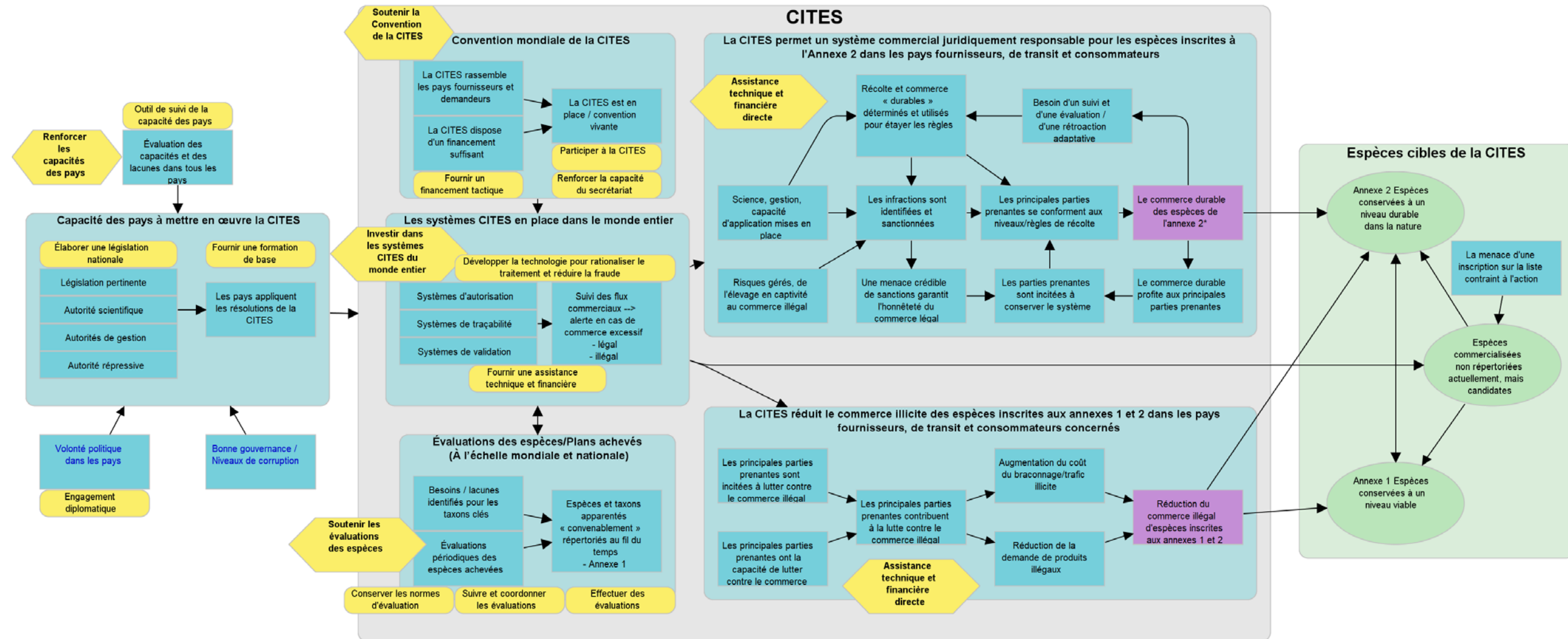


Théorie du changement détaillée

La clave de las formas en las cadenas de resultados



Réalisé avec le logiciel Miradi
Essai gratuit sur www.miradi.org



Maquette conceptuelle de l'Outil d'évaluation des besoins et de suivi des priorités en matière de ressources

Les objectifs et les indicateurs sont liés aux principaux résultats de la théorie du changement

CITES Capacity Scorecard											
Objective	Last Rating Date	1. Country capacity to implement CITES									
Indicator		1a1. Relevant national legislation drafted		1a2. Relevant national legislation		1b. Scientific authority		1c. Management authority		1d. Enforcement authority	
Ratings		1	1 - Insufficient legislation (Category 2 & 3)	1	1 - Not drafted	1	1 - No authority	1	1 - No authority	1	1 - No authority
		2	2 - Minimal legislation (= Category 1)	2	2 - In process	2	2 - Minimal authority	2	2 - Minimal authority	2	2 - Minimal authority
		3	3 - Good legislation (= Category 1)	3	3 - Enacted	3	3 - Adequate authority	3	3 - Adequate authority	3	3 - Adequate authority
		4	4 - Strong legislation	4	4 - Fully enacted and implemented	4	4 - Strong authority	4	4 - Strong authority	4	4 - Strong authority
Country	Rating	Notes		Notes	Rating	Notes	Rating	Notes	Rating	Notes	
Global		2.7		2.0		2.0		1.9		1.6	
Country A	Oct 2018	4.0	Relevant CITES legislation has been drafted	3.0	Relevant CITES legislation updates passed by Parliament in 2014	3.0	National science department is expanding outreach	3.0	Generally in ok shape	2.0	Authority has had some funding cuts and staff attrition recently. Need to provide technical assistance
Country B	Nov 2018	4.0	Relevant CITES legislation has been drafted	2.0	Relevant CITES legislation updates still in committee	2.0	Science institute needs technical assistance and training in species identification	2.0		1.0	Authority staff need basic training and technical support
Country C	Oct 2018	1.0	Legislation is weak. Need to provide model legislation	1.0		2.0	Needs support, but need to ensure legislation passed first	1.0		1.0	

Affiche et classe par ordre de priorité les principaux besoins de soutien ainsi que les investissements en

Affiche et classe par ordre de priorité les principaux besoins de soutien ainsi que les investissements en matière de renforcement des capacités

Les principes clés qui sous-tendent cette approche

La proposition de cadre :

- identifierait le soutien dont chaque pays a besoin
- aiderait les pays à obtenir les ressources dont ils ont besoin
- garantirait la coordination, la transparence et la responsabilité
- renforcerait la capacité de la CITES

Proposition de processus en vue d'une avancée

7-9 Oct 2018	Présentation du cadre au Comité permanent de Sochi
Oct – Nov 2018	Réactions des co-promoteurs et des principales parties prenantes
Dec 2018	Présentation du document pour examen par la Conférence des Parties
Jan – Mar 2019	Renforcement du soutien et préparation de l'événement parallèle à la Conférence des Parties
Mai 2019	Organisation d'un événement parallèle à la réunion de la Conférence des Parties de Colombo

- Que devons-nous faire collectivement pour aller de l'avant ?
- Que conseillez-vous ?
- Seriez-vous disposé à collaborer avec nous à ce sujet ?

Pour toute réaction ou pour en savoir plus

Veillez contacter :

Pamela Scruggs

Chef intérimaire

Autorité de gestion des États-Unis

Siège U.S. Fish and Wildlife Service – Affaires
internationales

+ 1 703 358 2493

pamela_scruggs@fws.gov

Daphne Carlson Bremer, DVM, MPVM, PhD

Chef intérimaire

Stratégie et partenariats de lutte contre le trafic des espèces
sauvages

Siège U.S. Fish & Wildlife Service -
Affaires internationales

+1 703 358 2098

daphne_carlsonbremer@fws.gov